Le Petit Bulletin d'EFA 53

ANNEE 2016

07 février 2015

Édito

En préambule de la soirée postulants du mois de juin, nous vous disions qu'il nous arrive de penser que ce n'est pas l'adoption qui nous lie mais l'attente dans l'adoption.

Fort heureusement, ce n'est pas tout à fait vrai et nombre d'entre vous l'avez compris car vous êtes restés des nôtres alors même que votre famille n'est plus dans l'attente d'un enfant. Votre adhésion prend alors trois orientations. Tout d'abord vous avez toujours la possibilité de nous contacter si vous avez, pour une raison ou une autre, besoin de parler de votre ou de vos adoptions, ou si vous avez envie que l'on fasse une soirée sur un sujet précis. Ensuite vous pouvez participer aux différents rendez vous que nous mettons en place. Enfin, et ce n'est pas le moindre, vous pouvez partager votre expérience avec les personnes en attente. C'est ce qui fait la richesse d'EFA. Alors sincèrement merci d'être encore des nôtres. L'association a besoin de vous autant que vous avez besoin d'elle, sinon plus.

Notre contact avec les adhérents (et même les futurs adhérents) qui sont dans l'attente nous enrichit tout autant. Souvent, vous vous confiez à nous sans pudeur. Votre projet, vos attentes, vos doutes, tout y passe. Nous pouvons tout entendre sans jugement et faire de notre mieux pour vous apporter des réponses et du soutien.

Parfois, dans notre soutien, nous nous sentons tout petits. Face à l'adversité de l'attente, nous ne pouvons rien. Nous gardons en nous le souvenir du poids de nos propres attentes. Elles nous minaient la vie, nous matraquant de leurs doutes, leurs silences et leurs peurs, nous isolant des autres. Nous avons quasiment tous, à un moment ou un autre fuit EFA pour ne plus entendre parler d'adoption et pour certains, la fuite s'étendait à toute famille ayant des enfants. Nous ne pouvons effectivement pas vous protéger de cette attente ravageuse.

Nous pouvons juste, de temps en temps vous proposer une soirée qui vous apportera un petit plus dans votre projet.

Nous pouvons juste vous orienter quand l'attente se fait mauvaise conseillère et qu'elle vous propose de faire évoluer votre projet bien au delà de ce que vous pouvez accepter.

Nous pouvons juste espérer qu'un jour, ceux qui tirent les ficelles de l'adoption internationale comprennent qu'il n'est pas forcément de l'intérêt de l'enfant de subir moult abandons. Après celui des parents, ceux de la familles proche et éloignée l'écorchent à vif avant d'être adoptable à l'étranger... l'art d'enfoncer un couteau dans une plaie qui pourrait être si facilement pansée.

Nous pouvons juste espérer que la loi française évolue plus rapidement pour que l'aide sociale à l'enfance puisse offrir un foyer à tous ses enfants qui ont fait l'objet d'un délaissement parental et qui n'attendent que ça.

Nous pouvons juste vous proposer de temps en temps le témoignage de personnes venant d'accueillir un enfant parce qu'heureusement, nous avons encore de bonnes nouvelles. Des nouvelles de familles qui se rejoignent.

Depuis quelques années, on vous bombarde de chiffres négatifs mais l'adoption n'est pas morte, elle est en veille. Bon... peut être est-elle dans un profond sommeil mais si les chiffres baissent, ils ne s'éteignent pas. L'histoire étant un éternel recommencement, espérons tous ensemble et ne doutons pas que l'adoption qui est actuellement au plus bas de sa forme sera bientôt à son apogée, unissant ainsi cette multitude d'enfants en attente de parents à cette multitude de parents en attente d'enfants.

Nicole et Valérie
Co-présidentes EFA 53

DANS CE NUMÉRO :

Rapport activité 2015 EFA 53	2
Communiquer autour de l'adoption en Mayenne	3
La mission adoption en Mayenne	4
Le Conseil de famille	5
Nos coordonnées et nos projets et le bilan financier	6

L'histoire est un éternel recommencement, espérons tous ensemble et ne doutons pas que l'adoption qui est actuellement au plus bas de sa forme sera bientôt à son apogée, unissant ainsi cette multitude d'enfants en attente de parents à cette multitude de parents en attente d'enfants.

Rapport activités 2015 EFA 53

Le Dimanche 1er mars :
Notre Assemblée Générale
à la maison de
Quartier des Fourches située 1
pl Pasteur
53000 LAVAL

La conférence était animée par
Mme Janyce Peyré et
Eric Loségo.
Janice Peyré est présidente
d'honneur d'EFA et membre
Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP).

La recherche des origines : "Envie de savoir, crainte de découvrir, espoir de se réconcilier avec soi-même " étaient les thèmes abordés.
Malheureusement, peu de public pour cette conférence.

Le Vendredi 26 Juin :
Soirée postulants

Cette soirée était plus particulièrement dédiée aux candidats à l'adoption.
La première partie de soirée fût consacrée aux visionnages de témoignages :
- de personnes investies dans l'association EFA,
- de parents adoptifs.

La seconde partie fût dédiée au témoignage de parent d'une petite fille arrivée récemment de Colombie. Nous les remercions vivement de leur intervention expliquant leur expérience ainsi que pour leurs réponses aux nombreuses questions qui suivirent.
La soirée s'est terminée autour d'un pot permettant l'échange entre les participants.

Le Dimanche 13 Septembre
Notre pique nique au bois de l'Huisserie

C'est toujours un moment convivial et de retrouvaille pour les enfants et pour les parents. Quelques couples de postulants étaient présents. Ils ont pu glaner des informations et partager les histoires des familles adoptives.
La bibliothèque était ouverte et a connu son succès habituel.
La météo nous a permis de réaliser une initiation au Géocaching. Beaucoup découvrait cette activité ludique en extérieur dont le but consiste à trouver des « caches » placées par d'autres joueurs.

Le vendredi 27 Novembre 2015 : soirée postulants

Cette soirée s'adressait aux :
- personnes qui envisagent d'engager une démarche d'adoption,
- postulants en cours d'agrément,
- postulants en relation avec les Organismes Autorisés pour l'Adoption.

L'objectif de cette réunion était de permettre, en autre, de recueillir des informations sur les démarches, et sur l'actualité française ou internationale de l'adoption avec quelques chiffres.
C'est sous forme de table ronde par thème (Adoption en France, en Asie, en Russie, en Afrique, ...) que s'est déroulé l'échange entre parents adoptifs, les postulants en début de parcours, et les postulants déjà en relation avec une OAA ou l'AFA.

Le dessi

A la place du dessin

Tout au long de l'année :

Diffusion par mail :
+ des 6 newsletter EFA National
+ la sélection des programmes TV et radio en lien avec l'adption.

Proposition :
Regrouper les dessins et les témoignages sur une même page.
3 Dessins (Sans mettre les noms)
2 témoignages

Cet atelier de parentalité n'est pas lien direct avec l'adoption. C'est un atelier proposé par L'UDAF. Est-ce qu'ila bien sa place sur cette page ?

Communiqué de l'adoption en Mayenne

Atelier de Faber et Mazlish :

Cette année nous avons eu la possibilité de participer à un atelier de Faber et Mazlish proposé par l'UDAF.
Cet atelier est conçu à partir des livres de Adèle Faber et Elaine Mazlish. Deux mères de famille qui ont découvert à travers l'éducation de leur enfants (et avec l'aide de Haim Ginott, Psychologue), qu'il est possible d'aider nos enfants à :
. Pleinement s'épanouir
. Avoir confiance en eux
. Développer leur autonomie
. Développer leurs talents
. Communiquer ensemble sereinement
. Susciter leur coopération naturellement à la vie de la maison
L'atelier à permit de découvrir (pour ceux qui s'étaient inscrits) cette méthode et de la mettre en pratique au cours de 7 soirées.

Cet atelier a été apprécié par l'ensemble des participants et mériterait d'être plus connu.

Atelier Groupe de paroles :

L'objectif de cette activité ne se confond pas avec les réunions d'information autour d'un thème précis. Ici, chacun peut parler de son histoire personnelle et être écouté par les autres, avec l'aide d'une animatrice professionnelle.

Une psychologue, Mme S.Royer, formée à l'adoption et à l'animation de groupes de parole, intervient à raison de séances de deux heures, le vendredi soir de 19h30 à 21h30. Les thèmes sont déterminés en fonction de vos demandes.

Pour l'année 2015, 6 séances ont été retenues et réparties sur toute l'année.

*Le **nombre d'inscrit pour cette activité n'a pas permis de rentrer dans nos frais. Ceci étant, c'est une activité qui nous tient à cœur et nous la re-proposerons en 2016. La décision de poursuivre cette activité dépendra du nombre de personnes intéressées.***

Les entretiens individuels :

Au cours de l'année 6 entretiens individuels ont eu lieu.
Nous répondons aux sollicitations de postulants qui sont envisagent l'adoption ou qui sont déjà en démarche pour l'agrément. L'entretien a pour but d'éclairer les postulants dans leur choix vers l'adoption basés sur nos expériences.

Il y a eu 4 conseil d'administration de l'association en 2015. Ils se déroulent au gré des besoins et chez qui peut recevoir dans une ambiance très conviviale.

Plus facile à lire

Style texte différent

Ca… A 53
Faut 'il mettre une seule arrivée ? Ou faire une bulle vers le tableau ci-dessous

départementales

STATISTIQUES NATIONALES DE ADOPTION EN 2015 (à retravailler)

	Date de naissance	Date d'arrivée	Pays d'origine	OAA, AFA ou démarche individuelle
1	09/09/2014	23/01/2015	France	CF 53
1	24/02/2014	02/02/2015	SENEGAL	Démarche individuelle
1	20/06/2013	14/02/2015	CHINE	Rayon de Soleil de l'enfant étranger
1	27/07/2013	01/03/2015	COLOMBIE	AFA
1	27/02/2007	01/06/2015	France	CF 53
1	10/08/2006	18/06/2015	INDE	Les Enfants de l'espérance
1	01/10/2008	25/07/2015	COLOMBIE	AFA
1	04/02/2010	25/07/2015	COLOMBIE	AFA
1	14/07/2007	09/10/2015	France	CF 53
1	08/12/2010	22/10/2015	France	CF 53

Il y a eu 2 carnets roses au sein d'EFA53.
Anna le 01/03/15
Amel le 22/10/15.

l'idée des bulles est une bonne idée (A voir pour le rendu)

Statistiques nationales ? (si tu as)

La Mission adoption du Conseil Départemental de la Mayenne

Madame Martine POTTIER a exercé pendant 16 ans les fonctions de responsable de la Mission Adoption Filiation au Conseil Général de la Mayenne. Suite à son départ à la retraite en octobre 2014, j'ai eu la chance de me voir proposer son poste.

Martine connaissait bien les adoptants et était très appréciée par eux et lui succéder n'est pas chose aisée, tant elle aura marqué « l'histoire de l'adoption » en Mayenne ces dernières années.

Motivée par les nouveaux défis et les changements qui s'offraient à moi, j'ai pris officiellement mes fonctions de responsable de la Mission Adoption, Filiation et Tutelles au Conseil Départemental de la Mayenne en janvier 2015 : nouvelles dénominations de l'institution, du service, de la Direction, nouvelle équipe constituée, nouvelles missions confiées….

Finalement, le poste pour lequel Martine m'avait formée apparaît bien différent aujourd'hui…d'autant que le contexte de l'adoption internationale et nationale continue d'évoluer et les chiffres d'arrivées d'enfants de baisser.

L'équipe de la Mission Adoption Filiation et Tutelles est constituée de trois personnes : 2 assistantes de service social (Mesdames Carine BOUCHARD et Marie FRISON) et moi-même. Nous bénéficions également de l'appui d'un psychologue (Monsieur Boris TERZIMAN) à hauteur de 20 % de son temps de travail. L'éventail de nos missions est très large :

- ***en matière d'adoption*** : informations et conseils aux candidats à l'adoption, instruction des demandes d'agrément, organisation et gestion de la commission agréments adoption, délivrance des agréments, orientation et aide aux candidats dans leurs démarches, actualisations des situations, accompagnement des parents adoptants, suivis post-adoption, participation à l'élaboration de projets pour les enfants délaissés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, assurer le rôle de correspondante départementale AFA (Agence Française de l'Adoption) …
- ***en matière de filiation*** : naissances sous le secret, accompagnement des bébés pupilles de l'Etat, missions en qualité de correspondante CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) ; mais également consultation des dossiers pour les personnes qui ont été confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance et des enfants pupilles adoptés…
- ***en matière de tutelles*** : gestion des dossiers de tutelles d'Etat ou de tutelles aux biens des mineurs, en lien avec le juge des tutelles.

Le partenariat : nos différentes missions nous amènent à travailler en collaboration avec divers partenaires, dont l'association EFA en Mayenne. Si notre service est en mesure d'informer les candidats à l'adoption quant à la procédure d'agrément, aux différentes démarches administratives, au contexte actuel de l'adoption, seuls les parents adoptants peuvent transmettre leur expérience concrète d'accueil d'un enfant. Cette confrontation avec l'empirisme est essentielle et nous recommandons vivement aux candidats qui s'interrogent ou qui démarrent un projet d'adoption d'aller à la rencontre d'EFA. Les candidats en démarche d'adoption peuvent y trouver conseils et soutien, ce qui n'est pas un vain mot lorsque l'on connaît les différents états d'esprit par lesquels ils passeront tout au long de leur parcours.

Les évolutions : La Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance s'est beaucoup mobilisée depuis le début de cette année 2015 : tout un travail s'est mis en place avec les différents professionnels de l'ASE pour recenser les enfants confiés au service qui souffrent de délaissement parental. Une demande d'abandon judiciaire peut être sollicitée, dans le cadre de l'article 350 du code civil, dès lors que ce délaissement est constaté sur une année au moins. Une procédure a été instaurée pour vérifier les différentes démarches administratives et juridiques qui sont incontournables, dans la mesure où il convient de s'assurer, à chaque étape, que la famille biologique ne s'est pas manifestée ou n'a pas exercé son droit de recours. Enfin, les enfants pourront être admis en qualité de pupilles de l'Etat.

Ainsi, de nouveaux projets émergent pour ces enfants qui deviennent pupilles de l'Etat : projets d'adoption pour certains, maintien de l'équilibre trouvé au sein de la famille d'accueil pour d'autres…Chaque projet est unique, réfléchi, par les membres du Conseil de famille qui examinent avec une attention toute particulière ces situations d'enfants pupilles. Les membres de cette instance ont à cœur d'élaborer les meilleurs projets pour ces enfants, dans leur intérêt et dans le respect de leur âge, de leur histoire individuelle, de leur parcours. En fonction de leur âge, l'avis des enfants peut être sollicité.

Exercice difficile que de résumer ces missions aussi riches que variées, en un mot : passionnantes !

Dans tous les cas, ce qui guide l'ensemble de nos missions -qui relèvent de la protection de l'enfance- est l'intérêt des enfants avant tout.

Hélène GOSSET,

Responsable de la Mission Adoption, Filiation et Tutelles

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance

Conseil Départemental de la Mayenne

Mettre le tel et

02 43 66 53 53

Le Conseil de Famille

Huit voix du cœur pour donner une vie nouvelle à un enfant abandonné à un moment de sa vie……...

Composition

Le conseil de famille de la Mayenne est constitué de huit membres nommés par le Préfet :

- Deux membres du Conseil Départemental.
- Deux membres représentant l'UDAF et EFA qui ont chacun un suppléant désigné et nommé dans les mêmes conditions
- Un représentant des pupilles de l'état
- Une assistante familiale et sa suppléante.
- Deux personnes qualifiées : un médecin et un responsable de foyer d'accueil pour enfants.

Les huit membres sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. une fois

Un président et un vice-président sont élus parmi les huit membres.

Fonctionnement

Les membres du conseil de famille peuvent consulter dans les locaux de l'ASE et dans les huit jours qui précèdent la réunion, le dossier de l'enfant pupille de l'Etat dont la situation sera examinée, ainsi que les dossiers des candidats retenus pour l'adoption. La possibilité de consultation doit être mentionnée dans la convocation. Pendant la réunion les dossiers sont relus et mis à la disposition des membres.

Les membres sont tenus au secret, ils sont seuls dépositaires d'informations personnelles et nominatives échangées lors des réunions et non par extension à l'association à laquelle ils appartiennent.

Le choix se fait à la majorité des voix, en cas d'égalité la voix du président compte double.

Pour un enfant grand, plusieurs réunions de préparation peuvent être nécessaires.

Profil des enfants

Les enfants sont recueillis par une équipe de professionnels de l'ASE qui mettent tout en œuvre pour leur bâtir un avenir.

Age : de 0 à 8ans environ

Origine : Française

Les enfants peuvent être en fratrie.

A chaque histoire un abandon, raconté dans le dossier de l'enfant.

Pour les abandons à la naissance, le ou les parents peuvent laisser des éléments que l'enfant pourra consulter à sa majorité.

Pour les cas de retrait de l'autorité parentale par décision de justice, le parcours de l'enfant est retracé depuis sa naissance : son milieu familiale, ses conditions de vie…..;;

L'ADOPTION vue par un enfant cousin d'adoption.

Je pense que cela permet à l'enfant d'avoir une deuxième chance, de connaitre l'amour d'une famille, et d'avoir la vie qu'il n'aurait jamais sûrement jamais connu.

Cela permet aussi au couple qui ne peut pas avoir d'enfant de fonder une vraie famille, mais il faut bien sûr un suivi par la suite, avant et après l'adoption pour voir si cette famille peut subvenir aux besoins de l'enfant, et si cet enfant s'adapte bien à cette famille.
Je trouve préférable de dire à l'enfant dès son plus jeune âge d'où il vient et pourquoi il a été adopté. Et si l'enfant le désire, pourquoi pas essayer de reprendre contact par la suite avec ses géniteurs.

Alex, cousin de Nathan adopté au Vietnam en 2009.

En tout premier évaluer la faisabilité du projet d'adoption

Si le statut de l'enfant le rend juridiquement adoptable, son adoptabilité réelle ne peut être réduite à la seule dimension juridique. L'adoptabilité est une dimension pluridimensionnelle.

Prendre une décision sur mesure, guidée par l'intérêt de l'enfant .

Il faut arriver à se détacher de son propre souhait pour l'enfant, pour arriver à entendre le souhait de l'enfant. Cependant entendre sa parole, ce n'est pas lui laisser la responsabilité de la décision.

En second, partir de ce projet pour rechercher la famille qui répondra au mieux aux besoins de l'enfant.

Les dossiers des candidats à l'adoption sont constitués des éléments recueillis au moment de l'obtention de leur agrément. Il est important que ces dossiers soient réactualisés régulièrement. Il es important de connaître l'évolution des démarches faites par le couple pour mener à bien son projet.

Il est en moyenne proposé d'étudier 5 dossiers en conseil de famille pour un enfant.

Si le profil de l'enfant le nécessite, il est fait appel à des candidats d'autres départements.

Construire un projet d'avenir pour ceux qui resterons pupille de l'état

Il s'avère que pour certains enfants aucun projet d'adoption n'est réalisable et ces enfants restent pupilles de l'état, leur tuteur étant le préfet du département. Ces enfants vivent principalement en famille d'accueil.

Les dossiers sont réexaminés annuellement pour permettre de faire le point sur ce qui pourrait améliorer leurs vies et reposer la situation par rapport à l'adoptabilité.

Le rôle de la famille d'accueil est vital et la parole de l'enfant est aussi entendue. Il est suivi par une éducatrice spécialisée régulièrement.

Tout sujet concernant l'enfant peut être abordé au conseil de famille : santé, scolarité, projets personnels et professionnels……...

Mettre ce témoignage avec celui d'Enzo et les dessins sur une même page.

Au Programme pou

Cet atelier ne pourra exister qu' avec un minimum de 8 inscriptions. 5 dates sont retenues pour cette année : Mars /Avril / Juin / Octobre / Novembre
Date de cloture fin Février.
Une participation de 10€ par personne st demandée.

Enfance et familles d'adoption
de la Mayenne
26 rue des docteurs Calmette et Guérin
53010 LAVAL CEDEX

Téléphone : 06 44 08 02 63
de 19h à 21h
Messagerie : me la redonner

www.efa53.fr

Contact@efa53.fr

A votre écoute nous sommes là pour vous informer

Groupes de paroles : Nous avons prévus 5 séances d'une durée de 2 heures. Les thèmes sont définis en fonction des demandes. Une participation 10€ par personne est demandée.

Soirée(s) postulants :
Une soirée sera placée courant Juin. La date reste à définir.
Une seconde courant octobre ou début novembre.

Intervention Extérieure :
Nous avons demandé l'intervention de **Blandine Hamon** auteur de l'ouvrage**,** ***Parents par adoption : des mots pour le quotidien*** pour le second semestre. ~~Nous sommes dans l'attente d'une réponse définitive pour vous communiquer la date.~~

Nous venons d'apprendre que se ne sera pas possible. Nous reviendrons vers vous pour réaliser un choix entre 2 ou 3 possiblités dans le courant du 1er trimestre afin de planifier une intervention au second semestre.

Informations sur le si

Mettre différents liens

Bilan comptable 2015

En attente